

MESSAGER DE TAHITI

Journal Officiel des Etablissements français de l'Océanie.

Marquise 11. — No. 41.

TE VEA NO TAHITI.

Tahiti 42 No. 41.

On s'abonne à l'imprimerie.

Un an, 18 fr. — Six mois, 10 fr. — Trois mois, 6 fr. — Paravents d'annuaire.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Nomenclature dans l'ordre hiérarchique de la Légation d'honneur. — Décision portant nomination dans le personnel du Comité d'administration, de commerce et d'agriculture. — Arrêté relatif au projet d'extension et à la durée de la session ordinaire du conseil colonial d'administration, de commerce et d'agriculture. — Etat récapitulatif indiquant le nombre des navires entrés et sortis du port de Papeete, la valeur de ses marchandises importées et l'exportation et le montant des droits perçus au cours de la session pendant le 2^e trimestre 1862.

PARTIE NON OFFICIELLE. — NOUVELLES LOCALES. — Composition de l'état-major de la frégate S. M. L. l'Esprit. — Avis administratifs. — Mouvements du port. — Observations météorologiques. — Tableau d'abaissement.

PARTIE OFFICIELLE.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS.

Par décret impérial du 12 août 1862, ont été nommés ou promus dans l'ordre hiérarchique de la Légion d'honneur.

Au grade d'officier

M. le comte Forget (Pierre-Eugène-Denis), 40 ans de service effectif, dont 20 à la mer.

Au grade de chevalier

0 MM.

Ernest (Auge-Marie-Engèle), capitaine au 2^e régiment d'infanterie de marine, 24 ans de service, 14 campagnes ;

Dubois de la Valérie (Jean-Baptiste-Frédéric), capitaine au même régiment, 23 ans de service, 14 campagnes ;

Robert (Hippolyte-Yves-Marie), capitaine au 2^e régiment d'infanterie de marine, 24 ans de service, 14 campagnes ;

Par décret du même jour, l'Empereur a conféré la médaille militaire au Sr Dupont Jean, maître fourgon ou, proposé à Tahiti, 25 ans de services, tant de guerre.

Par décret du 16 juillet 1862, M. Parent (Louis), ouvrier d'Etat, a été nommé sous-chef ouvrier d'Etat (emploi créé).

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire Impérial aux Dts de la Société.

Vu l'article 1, § 3 de l'arrêté du 2 août 1861, portant organisation d'un comité consultatif d'administration, de commerce et d'agriculture ;

Vu la délibération du Comité dans la séance du 14 novembre suivant, de laquelle il résulte que les membres élus par le sort, sont :

MM. Bousselin, Bouteau, Fauconneau, Lavergne et Thiaut ;

Nu le rapport par nous accordé à M. Laharrie, vice-président du Comité, après en France pour le soin de ses affaires ;

Nu la démission de M. Maurice Ridel, basée sur l'état de sa santé ;

Nu la proposition de l'Ordonnateur f. f. de Bouteau de l'Etat-major ;

Avisons après en Dts de la Société.

Art. 1^{er}. Sont de nouveaux membres du Comité, MM. Bousselin, Bouteau, Fauconneau, Lavergne et Thiaut.

Art. 2. M. Fauconneau est appelé à remplir les fonctions de secrétaire.

Art. 3. M. Labbé, négociant et propriétaire, est nommé membre du Comité en remplacement de M. Maurice Ridel, démissionnaire.

Art. 4. En l'absence de M. Laharrie, M. Bousselin est appelé à remplir, pour la session ordinaire de 1862, les fonctions de vice-président du Comité.

Art. 5. L'Ordonnateur f. f. de Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée partout où besoin sera.

Papeete, le 26 octobre 1862.

R. G. de la RICHIERRE.

Par le Commandant, Commissaire Impérial.

L'Ordonnateur f. f. de Directeur de l'Intérieur.

Tahiti.

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire Impérial aux Dts de la Société.

Vu l'article 5 de notre arrêté du 2 août 1861 portant organisation d'un comité consultatif d'administration, de commerce et d'agriculture ;

Sur la proposition de l'Ordonnateur f. f. de Directeur de l'Intérieur.

Avisons après en Dts de la Société.

Art. 1^{er}. Le comité consultatif d'administration, de commerce et d'agriculture se réunira en session ordinaire lundi, 13 de ce mois, à huit heures du matin.

Art. 2. La durée de cette session est fixée à huit jours.

Art. 3. L'Ordonnateur f. f. de Directeur de l'Intérieur est chargé de

Annuaire, 4 fr. 25 c. la ligne.

Annuaire républicain, moitié plus. Au comptant.

L'insertion du présent arrêté qui sera inséré au Messager et enregistré partout où besoin sera.

Papeete, le 5 octobre 1862.

E. G. de la RICHIERRE.

Par le Commandant, Commissaire Impérial.

L'Ordonnateur f. f. de Directeur de l'Intérieur.

Tahiti.

Pour l'Etat républicain de la société, voir page 170.

PARTIE NON OFFICIELLE.

NOUVELLES LOCALES.

Composition de l'état-major de la frégate de S. M. L. l'Esprit :

MM. Besson, capitaine de frégate, commandant,
 Maillard, lieutenant de vaisseau, officier en second,
 Parrayon, de Magne, et Moreau, enseignes de vaisseau,
 Clarril, aspirant de 2^e classe,
 Leroy, Darre et Bares, aspirants volontaires,
 Duprez, aide-commissaire, officier d'administration,
 Clouet, chirurgien de 1^{re} classe, chirurgien-major,
 Brasselet, chirurgien auxiliaire de 2^e classe.

Sont arrivés par ce navire, pour servir dans les Etablissements français de l'Océanie :

MM. Javouhey, sous-lieutenant d'artillerie de marine,
 Trece, garde de 2^e classe du génie,
 Lavet, colonel du matériel,
 Dumesnil, écuyer de la marine,
 Les nommés : Mailard, Brillet et Pignat, infirmiers civils.

Nous lisons dans les Antilles, journal de la Martinique :

« Samedi dernier, 16 août, dans l'après-midi, la frégate cuirassée la Normandie, portant le pavillon de M. le vice-amiral Jurien de la Gravière et commandée par M. le capitaine de vaisseau Rissler, est entrée à Fort-de-France après une belle et heureuse traversée de vingt-cinq jours. C'est la première fois qu'un navire de guerre cuirassé, accompli une traversée transocéanique, et le coup d'essai de la Normandie a été un coup de maître. La frégate, avec une pression moyenne et sans user de toutes les ressources de sa machine, n'a mis que 5 jours pour se rendre de Cherbourg à Madère ; elle a, durant ce trajet, effectué une moyenne de 9 nœuds, et aurait pu facilement, dit-on, en atteindre quatorze. Le reste de la traversée s'est fait presque toujours à la voile, afin d'éprouver la frégate de toutes manières, et, sous toutes sautes ; elle a donné épreuve des résultats meilleurs que ceux qu'on espérait. Le navire se montre dans toute l'exception du mot : il fait le plus grand honneur à son constructeur, et l'épreuve de la traversée transocéanique est, jusqu'ici du moins, tout fait concluante en faveur des bâtiments cuirassés. Le pavillon de M. de la Gravière a couvert cette épreuve qui est, pour l'armée, un titre de plus à la considération des marins ; il s'en procure aussi suffisamment dans un moment où une si grande et si glorieuse responsabilité pèse sur lui, mais nous avons cru bon de le rappeler même lorsque que nous écrivions les nouvelles de la Normandie. Avant des navires cuirassés de l'Angleterre n'a jusqu'à présent à vaincre le titre de la victoire. »

« Hier, Saint-Pierre a été honoré de la présence de M. l'amiral de la Gravière et de 3^e le Gouverneur ; malheureusement une pluie malséante n'a cessé de tomber durant toute la journée et a contrarié les deux officiers-général dans leur excursion. Ils ont cependant pu visiter les casernes et faire une inspection en l'Arden militaire. M. l'amiral de la Gravière était accompagné de plusieurs officiers de son état-major particulier et de la frégate la Normandie ; M. le Gouverneur avait amené avec lui son chef d'état-major, M. le lieutenant de vaisseau Vaillant et le secrétaire-archiviste M. Dufrenoy. A quatre heures de l'après-midi, le Porteur a reconduit à Fort-de-France le Chef de la colonie et son noble illustre. On ne sait encore rien de positif sur le départ prochain de la Normandie. Nous croyons cependant que l'immense et curieuse frégate ne quittera pas Fort-de-France avant la fin de la semaine. »

« Nous avons aussi à mentionner l'arrivée au chef-lieu de la corvette le Chapelet et du transport à voiles le Cormoran. Le Chapelet est en cours de voyage pour le Mexique ; il a comme passagers plusieurs officiers de toutes armes et le personnel de la gendarmerie formant la prévôté de l'armée expéditionnaire. Le Cormoran est chargé de conduire et de munitions de guerre qui doivent être débarquées à Fort-de-France. »

« Le Cormoran nous a point apporté nos correspondances hebdomadaires du Mexique, nous sommes donc sans nouvelles directes du théâtre de la guerre. Voilà cependant quelques faits qui ne sont pas sans importance, s'ils sont vrais, que nous reproduisons les dernières journaux reçus des Etats-Unis : La petite armée du général Lanez, dit le Courrier des Etats-Unis, est toujours installée dans »

ANNEE 1862.

ETABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OCEANIE.

3^e TRIMESTRE

DIRECTION DE LA DOUANE.

ETAT récapitulatif indiquant le nombre de navires entrés et sortis du port de Papeete, la valeur de leurs chargements d'importation, d'exportation et le montant des droits perçus sur ces divers chargements pendant le troisième trimestre 1862.

NOMENCLATURE des BATIMENTS et DESIGNATION des PAVILLONS.	NOMBRE DE BATIMENTS		TONNAGE DES BATIMENTS		NOMBRE D'HOMMES D'EQUIPAGE		NOMBRE PASSENGERS		VALEURS IMPORTÉES EN			VALEURS EXPORTÉES EN			MONTANT des DROITS PERÇUS		
	ENTRÉS.	SORTIS.	ENTRÉS.	SORTIS.	ENTRÉS.	SORTIS.	ENTRÉS.	SORTIS.	Produits des lrs de étrangers Protectorat.	Marchandises des lrs de étrangers Protectorat.	Marchandises des lrs de étrangers Protectorat.	Produits des lrs de étrangers Protectorat.	Marchandises des lrs de étrangers Protectorat.	Produits des lrs de étrangers Protectorat.	Sur les navires marchands.	Sur les navires marchands.	Sur les navires marchands.
FRANÇAISES.	1	1	411	411	14	14	1	1	3,075	6,314	446,327	1,236	6,425	1,236	940 76	940 76	940 76
PROTECTORAT.	18	18	233	233	31	31	15	15	19,405	31,475	5,849	19,405	31,475	5,849	31,325 80	5,846 34	5,846 34
ANGLAIS.	1	1	505	505	19	19	18	18	38,800	5,000	11,000	38,800	5,000	11,000	7,000	42,000	42,000
AMÉRICAINS.	3	3	177	177	22	22	10	10	16,285	3,200	3,200	16,285	3,200	3,200	21,220	21,220	21,220
ILES SOUTS LE VENT.	9	9	227	227	33	33	12	12	19,405	85,613	85,613	19,405	85,613	85,613	31,440	31,440	31,440
3 ^e trimestre - Valeur.	37	37	2,649	2,671	216	216	103	103	621,943 f. 00 c.	148,221 f. 00 c.	346,214 f. 00 c.	621,943 f. 00 c.	148,221 f. 00 c.	346,214 f. 00 c.	31,325 f. 99 c.	48,088 f. 25 c.	48,088 f. 25 c.
1 ^{er} trimestre -	87	85	8,959	7,765	599	595	425	425	1,418,240 f. 00 c.	2,470,711 f. 00 c.	1,256,573 f. 00 c.	1,418,240 f. 00 c.	2,470,711 f. 00 c.	1,256,573 f. 00 c.	79,320 f. 34 c.	79,320 f. 34 c.	79,320 f. 34 c.
TOTAUX pour les 3 1 ^{ers} trimestres 1862.	124	124	10,599	11,436	894	894	468	468									

A Papeete, le 6 Decembre 1862.
Le Chef du service de la Douane,
M. FOLLANT.

YU :
L'Ordonnateur (ainsi que le Directeur de l'Administration).
TRILLARD

quiens étaient décernées par le duc de Cambridge sous un dais élevé par ses gardes, et qui chaque année se passaient sur une des principales places de la capitale.

Voici, d'après la publication officielle faite par les commissaires de l'exposition, comment les 4,583 médailles décernées par le jury, sont réparties entre les divers nations qui ont pris part à l'exposition :

Angleterre, 1,628; France et Algérie, 1,533; Colonies Anglaises, 780; Autriche, 497; États de l'Allemagne autres que l'Autriche et la Prusse, 339; Prusse, 329; Belgique, 224; Italie, 223; Russie, 173; Portugal, 161; Suède et Norvège, 153; Espagne, 132; Suisse, 117; Colonies françaises, 92; Égypte et Turquie, 86; Hollande, 67; Danemark, 59; États-Unis d'Amérique, 57; États Romains, 15; Chine, Indo-Chine, Madagascar et Libéria, 13; Grèce, 17; Brésil, 16; Pérou et Amérique centrale, 23. Quinze jours après, le mercredi 10 juillet, un grand banquet parlementaire a été donné à M. Rouvier, ministre du commerce et des travaux publics, par plusieurs membres des deux Chambres, sous la présidence du Président de la direction du commerce M. Miller-Gibson. Après le toast, en l'honneur de la Reine et du prince de Galles, M. Miller-Gibson a porté, au milieu des applaudissements de tous les convives, la santé de S. M. l'Empereur des Français et celle de M. Rouvier. Dans sa réponse, qui a été fréquemment interrompue par d'innombrables applaudissements, M. le ministre du Commerce et des Travaux publics a éloquentement glorifié le principe de la liberté commerciale : « La France, dit-il, en terminant, s'engage à la libre circulation des marchandises et à la libre circulation des hommes. »

Le drapeau des réformes économiques s'élève ainsi à marche triomphale. Ces échanges qui se développent, ces relations qui se multiplient, ces intérêts qui se solidifient et se confondent, ces richesses qui s'accroissent chez les nations, ce bien-être des masses qui en est la conséquence inévitable, cette haute estime réciproque qui naît des rapports de chaque jour fréquents, ces passions politiques qui s'éteignent, ces anciennes animosités qui s'effacent, ne sont-ils pas les germes sains d'une paix durable, entre les nations, les gages solennels de progrès sans bornes et sans réaction ? Ah ! messieurs, ne troublons pas ces harmonies maisonnantes par nos fautes et nos intraitables ; n'assurons jamais une aussi terrible responsabilité envers les hommes et envers Dieu ! Je porte avec toute l'émotion d'une âme convaincue, un toast à l'étroite alliance des deux nations d'origine et française. — Le lendemain, un concert et un bal ont été donnés à l'Hotel de la municipalité de Londres, en l'honneur de l'exposition internationale. Trois mille invitations avaient été envoyées et toutes les classes de la société étaient représentées à cette fête, qui a été digne à tous les égards de la riche et ancienne corporation dont l'hospitalité est si justement renommée.

L'Empereur est toujours à Vichy, d'où il est attendu que pour présider à Paris aux fêtes nationales du 15 août. L'impératrice avec le prince impérial est à Saint-Cloud où elle attendra cette semaine le conseil des ministres. Un annonce que l'Empereur, après le 15 août, ira inspecter le camp de Châlons et ira terminer la saison à Biarritz où l'attendra l'impératrice.

Le princeps Clotilde vient d'accoucher d'un garçon. Dans les premiers jours qui ont suivi l'accouchement, l'état de la princesse a fait naître des inquiétudes qui sont aujourd'hui dissipées. L'impératrice a fait de fréquentes visites à son auguste cousin.

Un décret de l'Empereur a prononcé la suppression du journal *Orléans*. Cette mesure, que je n'ai pas à discuter, a fait une certaine sensation, à ce point de vue surtout, que la feuille supprimée passait pour être l'organe confidant de Mgr l'évêque d'Orléans. Si cela est, la composition ne sera pas attendre, car on dit partout que Mgr Dupuyou ne fera partie de la prochaine promotion des cardinaux.

La nomination de M. de Moray au titre de duc de Sarath, au dire de gens bien informés, le premier jour de l'exercice d'un projet qui aurait pour but de former autour du trône impérial une noblesse civile, identique à la noblesse militaire qui a reçu le baptême des champs de bataille.

Je ne vous parle pas du Mexique, on s'en parle assez, et c'est de vous aujourd'hui qui vient la traverser. Je ne vous annonce pas les envois nombreux de troupes, leur arrivée décevrait à coup sûr une nouvelle; je vous dirai seulement que le général Forey, commandant en chef, s'est embarqué mardi sur le *Parthenon* qui a mis à la voile sur le champ et qui était, dit-on, aller directement à Vera-Cruz, que contredisaient ses propres informations qui ne permettent d'assurer que la volonté du gouvernement est de faire acclimater les troupes à la Martinique, pour un séjour aussi court que ce soit, avant de les exposer aux dangers de la Vera-Cruz.

Selon des calculs très-sérieux, le général Forey a sous ses ordres moins de 30,000 hommes, tous compris les réserves de 31 à 42,000 hommes français, sans colonies françaises des Antilles.

AVIS ADMINISTRATIF.

Les personnes qui désirent entrer en France à l'exposition permanente des produits coloniaux, les objets par eux présentés à l'exposition agricole qui a eu lieu à Papete, le 15 août dernier, sont priées d'en faire la remise, sous le plus bref délai à M. Lavigne, pharmacien de la marine. Le Comité d'Agriculture se charge de tous les frais de transport. L'aveu sera fait vers le 20 du mois courant.

Liste des lettres au bureau de la poste le 4^{er} octobre 1862.

M. Bernard. MM. Drouin, Samiel.
M. Boudet, A. Egis, Paul.
Clayton, Strawn. Marié, Laist.
Dolboudieu. Rouger, Xavier.
Dolboudieu.

Navigation de mousses Taute Tahiti.

Na Avaré, Antoi. Na Vavéna, tane.
Arima. Nemoi, tane.
Matamalo. Puanui.
Baron tui. Puanui.
Indira, tane. Hampa, tavana v.
Mame, valérie. Hukoupa, valérie.
Meroni. Pauru.
Mauru. Pauru.

L'Imprimeur Général, M. HALLOT.

Na Taoteira, tane.
Zori.
Shar.
Tahiti, tane.

Na Tami.
Zori.
Toua fano.
Ratera fano.

ANNONCE.

En vente à l'imprimerie du Gouvernement :

Les imprimés nécessaires pour les déclarations à faire à la Douane.

SERVICE DU PORT. — L'APRÈS, 9 OCTOBRE 1862.

Mouvements du Port de Papete, du 9^{octobre} au 9^{octobre} 1862.

SAIRES DE GÉNÉRALISTES.

5 octobre. Aviso à vapeur, *Lafayette-Troville*, commandé par M. C. de St-Sernin, lieutenant de vaisseau, venant de Nuka-Hiva.
Passagers : M. Gray Louis, Bois Adrien, Vincent Beul, grandmère; Anie Théodoré, Puka Adrien, Ki Kai Ku, Pin Kitoi Kope, Menies Iou, Eugénie, Puka-Mahi et une petite fille, filles des sieurs Marques.

NAVIRES DE COMMERCE ENTRÉS.

3 octobre. Balancier américain, *Oliver Crocker*, de 332 ton., cap. Cochran, venant du lieu de pêche, en relâche, chargement 15,000 barils d'huile et 1,500 fasses.
7 de. Goel. du Protectorat, *Pere*, de 11 ton., cap. Tanatara, venant de Tetiaroa, en 1^{er} jour, charge de denrées.
7 de. Brick-goel. anglais, *Tanora*, de 232 ton., cap. Bowles, venant de Paya, en 21 jours, avec la maille d'Europe.
Passager M. Johnson, américain.
8 de. Brick-goel. du Protectorat, *Rash*, de 123 ton., cap. Walker, venant des Mangas, 6^{er} jours, charge de produits des îles.
Passagers : MM. Adams, Puelier, anglais.

NAVIRES DE COMMERCE SORTIS.

3 octobre. Goel. de Morhara, *Voica*, de 12 ton., cap. Parkinson, allant aux îles de la côte, chargé de divers marchandises.
4 de. Goel. du Protectorat, *Pere*, de 11 ton., cap. Tanatara, allant à Tetiaroa, sur lest.

BATIMENTS SUR RAJE.

DE GUERRE.

14 septembre. Transports à voiles, *Dorade*, commandé par M. Lachave, lieutenant de vaisseau.
4^{er} octobre. Frigate à vapeur, *Ais*, commandée par M. Beson, capitaine de frigate.
5 de. Aviso à vapeur, *Lafayette-Troville*, commandé par M. C. de St-Sernin, lieutenant de vaisseau.

DE COMMERCE.

7 août. Brick du Protectorat, *Suez*, de 190 ton., cap. Hafield.
7 septembre. Brick-goel. anglais, *Annie Laurie*, de 47 ton., cap. Byrons.
22 de. Goel. du Protectorat, *Papepe*, de 70 ton., cap. Goli.
30 octobre. Trois-mâts, balancier américain, *Oliver Crocker*, de 332 ton., cap. Cochran.
7 de. Goel. du Protectorat, *Pere*, de 11 ton., cap. Tanatara.
7 de. Brick-goel. anglais, *Tanora*, de 232 ton., cap. Bowles.
8 de. Brick-goel. du Protectorat, *Rash*, de 123 ton., cap. Walker.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES du 29 septembre au 5 octobre 1862.

DATES.	VÉTÉRITÉ DU JOUR.		TEMPÉRATURE.		MOIS.	REV. DE LA	PLUIE.	VENTS.
	HAUT.	BAS.	A 6 H.	A 11 H.				
1. 29	20.30	14.1	23.6	23.0	26.8	24.8		SO
M. 30	20.30	14.8	23.0	23.4	26.2	24.4		OSO
M. 1	20.30	14.3	23.0	23.0	26.5	26.5		NNE
1. 2	20.30	14.1	23.0	23.0	26.5	26.5		NNE
M. 3	20.30	14.0	23.0	23.0	26.5	26.5		NNE
S. 4	20.30	14.6	23.4	23.2	26.5	26.5		SE
5. 5	20.30	14.6	23.4	23.2	26.5	26.5		SE

ÉTAT des bestiaux abattus, à Papete, du 2^e en 8 octobre 1862.

DATES.	ESPÈCE ET NOMBRES.	MARQUES.	PROPRIÉTAIRES.	RÉSIDENTS.
3 octobre	Bœuf, 4	L. 1	Lehardel.	Papara.
4	de, 4	L. 1	Thivaud.	de.
5	de, 4	L. 1	Lehardel.	de.
6	de, 4	L. 1	Lehardel.	de.
7	de, 4	L. 1	Lehardel.	de.
8	de, 4	L. 1	Lehardel.	de.

Papete. — IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.